

Mais...Je ne m'en souviens pas.....

Oui...ah oui, j'ai rêvé...je parie que ta nouvelle va effacer mon rêve. J'ai rêvé que la prairie était couverte de verdure et qu'un pâtre faisait paître un troupeau d'agneaux ; ce pasteur jouait sur la flûte un air cadencé au son duquel les petits se sont mis à danser. Je me levai d'un siège de gazon que j'occupais ; je pleura's l'absence de mon jeune frère qui est parti, il y a déjà cinq ans. Je me levai tremblante, entraînée par le charme de l'instrument, je m'approchai palpitante d'intérêt, et je tombai dans les bras de mon pauvre frère. Sont ce des nouvelles que tu as de lui ?

—Juste, femme. C'est presque cela, et je crains bien que la nouvelle que je t'apprendrai va encore augmenter ta superstition.

—Bon, ce serait bien la première fois. C'est singulier ce que c'est qu'une première impression. Ma bonne était habituée à interpréter les songes à sa manière et je n'ai jamais pu perdre l'idée qu'ils s'accomplissent, et pourtant, je te l'avoue jamais je n'ai pu constater qu'un de mes rêves ait été réalisé. Rêves que j'ai fait en t'ormi, entendons nous. Mais enfin, ta nouvelle !

—Pauvre femme, tu es toujours la même. Et bien la nouvelle ressemble de loin à ton rêve ; c'est que notre caillette nous a donné un beau veau que j'ai trouvé ce matin tout joyeux de son arrivée.

—Ah ! Ah ! Ah ! Vraiment. Eh bien, si la nouvelle n'est pas aussi joyeuse, du moins, elle est bien utile à cette saison. Crois-tu que nous sommes heureux, d'avoir du lait tout l'hiver, et Madame L... qui se lamentait tant pour son bébé. Mais tiens, mon déjeuner est prêt, mets toi à table, et je vais mettre chauffer une bonne pinte d'avoine pour cette pauvre caillette.....Bien, à présent je suis à toi. As-tu faim ?

—Oui, tu peux le croire, voilà une heure que je suis à l'écurie, pour essayer à faire prendre le pis au petit veau, l'insoufflable ne voulait pas.

—Mais, mon ami, as-tu envie de l'abandonner à sa mère ?

—Ah ! ma foi, oui, je préfère cette manière d'élever les veaux, c'est le plus naturel. Je sais que quelques uns les attachent à part dans une étable, sur de bonne litière ; Il en est d'autres qui ne laissent téter que deux ou trois jours, au bout desquels ils les renferment à l'écart et leur font boire tout chaud du lait écrémé. En Angleterre, quelques cultivateurs nourrissent leurs veaux sans lait ; ils leur donnent bien chaude une bouillie de graine de lin et de farine d'orge, ou de farine d'orge et d'avoine.

—Tiens ça me rappelle que Monsieur A, qui est réputé pour élever de beaux veaux, les enlève immédiatement après sa naissance et les met loin de la vache. Il trait celle-ci trois fois par jour et fait boire son lait tiède ; qu'il sort de la mamelle, au jeune veau qui ne s'y détermine souvent que lorsqu'on lui donne le doigt en inclinant le seau où son muflle se plonge.

—Je crois bien que ce système est bon ; mais outre qu'il requiert plus de soins, il est moins naturel. D'ailleurs, comme j'ai laissé lécher

le veau par sa mère, elle a déjà contracté un commencement de tendresse qui la tourmentait après la séparation, d'autant plus que j'ai saupoudré le corps du jeune animal de sel pour cette première opération de la mère.

—Du sel, que tu as mis sur le veau ?

—Mais oui ; on profite de la première disposition de la vache pour lui faire prendre un peu de sel qui la fortifie et lui fait beaucoup de bien.

—Mais où donc as-tu appris ces choses ?

—Ma théorie est fort simple sous ce rapport. Puisqu'il est constaté positivement que la vache produit d'autant plus de lait, qu'elle est plus fréquemment traitée, il est évident que la meilleure manière de nourrir les veaux est de leur laisser téter leur mère. En effet, ils s'en occupent souvent, ils prennent moins de lait à la fois et le digèrent mieux ; ils sont mieux nourris, et ils reçoivent en outre les caresses et les soins maternels.

Quand la vache a peu de lait, ou si l'on veut obtenir promptement un veau très-fert et très-gras, on ajoute au lait de sa mère celui d'une autre vache, ou un peu de farine d'orge ou des patates cuites et écrasées. Par ce moyen, le peu de liquide qu'on lui offre est rendu plus substantiel.

—Je vois que tu t'y entends, tu me donneras des leçons, de temps à autres, n'est-ce pas ?

—Oui, mais en attendant, il faut que je te dise que tu me fais toujours des petits mets délicieux. Qu'est-ce donc que ce petit plat ?

—Ah ! ah ! Je vais te remettre la leçon ! C'est s'il vous plaît, monsieur, un pied de porc farci. Hum !

—Ah ! mais sais tu que c'est délicat.

Oui, après avoir échaudé et nettoyé les pattes, on les fait cuire cinq heures, ayant soin de les fixer dans la marmite pour les empêcher de surnager, ce qui les noircirait, on les fend, on enlève les os, on hache grossièrement la chair, et de deux pieds on en fait un : on met du poivre, du sel, un peu de persil bien haché, et un peu de mie de pain émietté. On enveloppe le tout dans un morceau de crépine ou coiffe de porc, on saupoudre de miettes de pain très fines ; on met quelques instants sur le gril pour réchauffer et l'on sert. Et voilà, lecteur, essayez ce petit plat et vous m'en direz des nouvelles lorsque je vous rencontrerai dans une quinzaine.

MARIE-LOUISE.

La Gazette des Familles Canadiennes.

Nous venons de recevoir le troisième numéro de cette excellente publication qui, nous l'espérons, se trouvera bientôt dans toutes les familles canadiennes. La matière y est intéressante, variée et pleine d'enseignements moraux et utiles, comme on peut s'en convaincre par les extraits suivants :

LA MILICE PONTIFICALE DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION.

« Comme notre petite Gazette compte un certain nombre de lecteurs dans les maisons d'éducation, nous croyons devoir leur consacrer quelques lignes, pour leur faire connaître les pieuses pratiques en usage dans les cou-

vents et les petits séminaires de l'ancien continent.

« Comme notre titre l'indique, il ne s'agit de rien moins que d'une milice en forme, qui a ses grades et ses rangs inférieurs. En effet, on y compte des zouaves pontificaux, des légionnaires et de simples soldats.

« Voici, en quelques mots, l'origine et l'organisation de cette œuvre : Elle prit naissance dans la maison du Sacré Cœur de Layrac, en janvier 1865. Bientôt elle s'étendit dans les nombreuses écoles de Bordeaux, dirigées par les religieuses de l'Immaculée Conception, et dans celles dirigées par des Frères. Presqu'aussitôt, elle s'introduisit dans le collège de St. Joseph de Tivoli, où, depuis lors, cinq cents enfants de tous les âges ne se lassent point de combattre pour le triomphe de l'Église et son chef.

« Depuis deux ans surtout, les soldats du Pape se multiplient d'une manière prodigieuse dans les collèges, les pensionnats, les petits séminaires de la France, et Dieu bénit visiblement les maisons qui donnent des sujets à cette sainte milice.

« Quand aux bénéfices que le ciel se plaît à répandre sur les institutions où s'établit cette sainte pratique, voici deux témoignages que des supérieurs de petits séminaires adressent au *Messenger du Sacré Cœur*.

« L'un d'eux écrit : « Je suis heureux de vous dire que notre communauté est entièrement transformée, depuis que nous avons la milice pontificale. Les enfants sont plus dociles, plus respectueux, plus attachés à leurs devoirs. »

« Le second s'exprime ainsi : « Qu'ils sont bons et charmants nos soldats du pape ! Partout profond silence, vive application à l'étude, docilité et ouverture de cœur qui nous surprend tous. Presque plus de peine pour les pauvres maîtres d'étude, le tableau des heures de silence, des heures de travail, affiché au dessus de leur chaire, fait la surveillance beaucoup mieux qu'eux..... »

« La supérieure d'un pensionnat écrit de son côté : « Nous bénissons Dieu des admirables fruits que l'œuvre a déjà produits :—au petit comme au grand pensionnat, la ferveur se soutient, grandit même chaque jour. Ce qui est remarquable aussi, c'est que toutes nos enfants sont contentes. Cette joie calme est un bien bon signe. » Voici maintenant toute l'organisation :

« Un enfant est enrôlé dans les zouaves pontificaux, dès qu'il a souscrit un engagement ainsi conçu : « Je m'engage, pour un an, dans les zouaves pontificaux. » On peut s'engager aussi pour six mois ou trois mois.

« Par le fait de son engagement, l'enfant s'oblige sur l'honneur.

« 1o A offrir chaque jour, à Dieu, pour le triomphe de la cause du pape, une heure de silence, au moins.

« 2o A offrir à Dieu, chaque jour, pour le même objet, une heure de travail, au moins.

« 3o A passer chaque jour une récréation parfaite.

« 4o A communier chaque dimanche pour le pape.

« Les enfants qui n'ont pas encore fait leur